

SI VOUS DÉSIREZ...

être bien informés sur toutes les questions olympiques, commandez à la « Chancellerie du Comité International Olympique, Mon-Repos, à Lausanne (Suisse) » les *nouvelles éditions* suivantes:

LES JEUX OLYMPIQUES :

(principes fondamentaux, règles, règlements et informations générales). Edition 1956 contenant toutes les modifications apportées aux règles olympiques par le Comité International Olympique.

Edition française *ou* anglaise **Fr. suisses 3,—** (port en sus)

SOIXANTE ANS DE JEUX OLYMPIQUES :

(un bref historique de tous les Jeux, y compris ceux de la Grèce ancienne, de 1896 à 1956, Cortina d'Ampezzo compris. Contient la liste complète, avec prénoms, des trois premiers concurrents classes à tous les Jeux ; Jeux Olympiques d'Hiver compris.)

Préparé et écrit par le Dr Ferenc Mezö, membre du Comité International Olympique pour la Hongrie.

Editions française, anglaises *ou* allemande **Fr. suisses 14,—** (port en sus)

LE BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE :

(contient articles et tous renseignements concernant l'olympisme ainsi que toutes les adresses revues et corrigées trimestriellement des membres du Comité International Olympique, des Comités Nationaux Olympiques et des Fédérations Internationales.)

Paraît 4 fois par an dans les deux langues française et anglaise.

Abonnement annuel Fr. suisses : 10,— (port compris)

PHOTOS PIERRE DE COUBERTIN :

La chancellerie a enfin retrouvé le studio qui a effectué les derniers portraits du Baron de Coubertin à Genève. Les négatifs étant intacts, nous sommes en mesure d'offrir ces photos originales à ceux qui désireraient en obtenir. En effet, nous n'avons jamais pu satisfaire les nombreuses demandes reçues à ce jour.

Format carte postale Fr. s. 3,50 pièce (photos prises en 1936).

Cours des changes : Un dollar	=	Fr. suisses	4,25
Une livre anglaise	=	»	12,—
Cent fr. français	=	»	1,04

Payements au compte du Comité International Olympique à la « Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne ».

Pour les envois aux pays d'outre-mer, prière d'indiquer si l'expédition doit être faite par courrier **avion** ou **ordinaire**.

Otto Mayer,

chancelier du Comité International Olympique.